



RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00247

Numéro SIREN : 504 583 253

Nom ou dénomination : 1.2.3. STYLMA EMBALLAGES

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2017 sous le numéro de dépôt 6066

GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
D'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars  
16000 ANGOULEME  
Tel.: 0891 01 11 11 Fax : 05 45 92 66 03  
[www.infogreffre.fr](http://www.infogreffre.fr) / [www.greffetc-angouleme.fr](http://www.greffetc-angouleme.fr)

## RECEPISSE DE DEPOT

FIMECO SAINTES  
125 av Gambetta  
BP 90087  
17103 SAINTES CEDEX

V/REF :  
N/REF : 2008 B 247 / 2017-B-6066

Le greffier du tribunal de commerce d'Angoulême certifie qu'il a reçu le 27/10/2017,  
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le  
31/12/2011.

Concernant la société

1.2.3. STYLMA EMBALLAGES  
Société par actions simplifiée  
3 rue du Champ de l'Eglise  
16450 Saint-Laurent-de-Céris

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-6066 le 13/11/2017  
R.C.S. ANGOULEME 504 583 253 (2008 B 247)

Fait à ANGOULEME le 13/11/2017,  
Le Greffier



## ① BILAN - SIMPLIFIÉ

6066

**Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)**

Désignation de l'entreprise SARL 123 STYLMÉ EMBALLAGES  
Adresse de l'entreprise Le Bourg 16450 SAINT LAURENT DE CERIS

Néant

Numéro SIRET\* **5 0 4 5 8 3 2 5 3 0 0 0 1 9**

Durée de l'exercice en minutes : 112

Durée de l'exercice en nombre de mois\* **12** Durée de l'

10. The following table summarizes the results of the study. The first column lists the variables, the second column lists the sample size, and the third column lists the estimated effect sizes.

ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	384601	012	384601
	Fonds commercial*	014		016	384601
	Autres*				384601
	Immobilisations corporelles*	028	363070	030	
	Immobilisations financières* (1)	040	1911	042	152031
	Total I (5)	044	749582	048	500
	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	4565	052	
	Marchandises*	060		062	3210
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	068	262365	070	100
	Clients et comptes rattachés*	072	10860	074	
	Autres* (3)				346938
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	121288	086	
	Charges constatées d'avance *	092	1756	094	
	Total II	096	400834	098	2900
	Total général (I + II)	110	1150416	112	901156
	PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			Exercice N-1 NET 1	Exercice N-1 NET 2
	Écarts de réévaluation			120	400000
	Réserve légale			124	
	Réserves réglementées*			126	5019
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	)	130	3822
	Report à nouveau			132	95359
	Résultat de l'exercice			134	72611
	Provisions réglementées			136	38317
	Total I			140	23945
	Provisions pour risques et charges			142	538695
DETTE (4)	Total II			154	500378
	Emprunts et dettes assimilées			156	228596
	Avances et acomptes repus sur commandes en cours			164	192739
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	88458
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169	)	172	68698
RENOVOIS	Produits constatés d'avance			174	139341
	Total III			176	472604
	Total général (I + II + III)			180	400778
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Pour copie Conform

2

## COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE l'EXERCICE (en liste)

				Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N clos le 31122011 1	Exercice N-1 clos le 31122010 2	
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise SARL 123 STYLM A EMBALLAGES			
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*  Production vendue { biens services*  Production stockée*  Production immobilisée*  Subventions d'exploitation reçues  Autres produits	dont export et livraisons intracommunautaires { 209 215 217 180951 214 218 ( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production ) 222 224 226 230 3603 232 910015 Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	210 214 218 222 224 226 230 3603 232 910015 856356	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)  Variation de stock (marchandises)*  Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)  Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*  Autres charges externes* : ( dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )  Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*) 243 509 Rémunerations du personnel* Charges sociales (cf. renvoi 380) Dotations aux amortissements* Dotations aux provisions  Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 donoit cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260	234 236 238 240 242 244 246 250 252 254 256 262 264 270 Total des charges d'exploitation (II)	234 236 238 240 242 244 246 250 252 254 256 262 264 853391 56624 29568	292617 (1355) 194686 10017 257548 78742 44945 826788 11 11 8901 6 9422 38317 38317 314 11 8390 9103 239 4681 23946
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers Produits exceptionnels Charges financières Charges exceptionnelles Impôts sur les bénéfices*	(III) (IV) (V) (VI) (VII)	280 290 294 300 306 310 312 316 318 322 324 330	11 11 8901 6 9422 38317 38317 314 11 8390 9103 239 4681 23946
<b>2 - BÉNÉFICE OU Perte : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>				
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			
Réintérégations	Rémunerations et avantages personnels non déductibles*  Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles  Provisions non déductibles*  Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.not)	316 318 322 324		
Déductions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247  Entreprises nouvelles (44 sixties) 986 Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 Divers* dont ZFA (44 quaterdecies) 345	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 Investissements outre-mer 344	330 Zone franche Corse (44. décies) 988 Pôle de compétitivité (44 undécies) 990 créance due au report en arrière du déficit 346	1101 342 350 1357
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)  Déficits antérieurs reportables : * .....	dont imputés sur le résultat :  Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 356 356 370	49233 360 360 49233 372
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	49233
Copyright Réal Titan (2012)	Primes et cotisations complémentaires facultatives 381 Montant de la T.V.A collectée 374 Montant de la T.V.A déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378	718 141217 81694	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* 380 Effectif moyen du personnel* : 376 Montant des prélevements personnels de marchandises*	11823 9 dans apprentis : 9 handicapés : 9 399
				n° du centre de gestion agréé : 388

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

## **2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

Page 1/1  
Nº 2033-B 2012

## **EXTENSION 1**

3

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL 123 STYLMA EMBALLAGES							Néant <input type="checkbox"/> *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	384601	402		404		406	384601
		Autres	410		412		414		416	
		Terrains	420		422		424		426	
		Constructions	430	20836	432	13150	434		436	33987
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	200298	442	75648	444		446	275946
		Installations générales, agencements divers	450		452		454		456	
		Matériel de transport	460	22089	462	27488	464		466	49576
Immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	470	2981	472	580	474		476	3561	
	Immobilisations financières	480		500	482	1411	484	486	1911	
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>		<b>631305</b>	<b>492</b>	<b>118277</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>749582</b>
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
		Terrains	510		512		514		516	
		Constructions	520	1418	522	2583	524		526	4002
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530	78261	532	33813	534		536	112073
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
		Matériel de transport	550	13686	552	7903	554		556	21589
		Autres immobilisations corporelles	560	807	562	646	564		566	1453
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>94172</b>	<b>572</b>	<b>44945</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>139117</b>	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IIR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrees dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
6		7	8	9	10					
Immobilisation		Valeur d'actif *  ①	Amortissements *  ②	Valeur résiduelle  ③	Prix de cession *  ④	Plus ou moins-values				
						Court terme *  ⑤	Long terme			
19 %  ⑥		15 % ou 16 %  ⑦	0 %  ⑧							
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
<b>Total</b>	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591				
<b>TOTAL</b>					596	585	597	599		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 123 STYLMA EMBALLAGES

Néant  \*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>					
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		<b>Montant au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions reprises de l'exercice</b>	<b>Montant à la fin de l'exercice</b>
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
<b>TOTAL</b>		680	682	684	686
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>		<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations	Reprises		
Immobil. incorporelles	700	705			
Terrains	710	715			
Constructions	720	725			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			
Inst. générales agencements amén. div.	740	745			
Matériel de transport	750	755			
Autres immobilisations corporelles	760	765			
<b>TOTAL</b>	770	775			
		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	1750
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	
Déficits imputés				983	
Déficits reportables				984	
Déficits de l'exercice				860	
Total des déficits restant à reporter				870	
<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>					
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)				996	
<b>IV CRÉDITS D'IMPÔTS</b>					
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	202	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	203	Crédit d'impôt famille	204
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205	Crédit d'impôt investissement en Corse	206	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208	Autres imputations	211		
<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS</b> (art. L3113-3 du Code des Transports) (Case à cocher)					
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.					
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.					

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

5

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**
Néant  \*

Désignation de l'entreprise : SARL 123 STYLM A EMBALLAGES  
Exercice ouvert le : 01/01/2011 et clos le : 31/12/2011 Durée en nombre de mois 12

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	906412
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandonnées de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charge refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 1</b>	<b>144</b>	<b>906412</b>

**II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)**

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	268808
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	(1355)
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	187268
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
<b>TOTAL 2</b>	<b>152</b>	<b>454721</b>

**III - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée

TOTAL 1 - TOTAL 2 137 451691

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(6)

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1)

Néant  \*EXERCICE CLOS LE N° SIRET DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ADRESSE (voie) CODE POSTAL VILLE 

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	
---	-----	--

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
--	-----

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903
---	-----

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
--	-----

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

DUPUY STEPHANE

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

LA MARDELIE

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)  
N° de dépôt

(7)

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

1  
 1

Néant  \*

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 1

N° SIRET 5 0 4 5 8 3 2 5 3 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 123 STYLMA EMBALLAGES

ADRESSE (voie) Le Bourg

VILLE SAINT LAURENT DE CERIS

CODE POSTAL 16450

905

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
	Pays	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
	Pays	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
	Pays	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
	Pays	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
	Pays	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
	Pays	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
	Pays	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
	Pays	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
	Pays	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
	Pays	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
	Pays	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
	Pays	

**DESIGNATION :** SARL 123 STYLMIA EMBALLAGES  
**ACTIVITE :** INDUSTRIES MANUFACTURIERES  
**ADRESSE :** Le Bourg 16450 SAINT LAURENT DE CERIS

## **ANNEXE**

*Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011  
 dont le total est de 1 011 297.90 Euros  
 et au compte de résultat de l'exercice,  
 et dégageant un bénéfice de 38 316.68 Euros.  
 L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011*

*Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.*

*Ces comptes annuels ont été établis le 20/04/2012.*

### **PRINCIPES COMPTABLES**

*Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement CRC 99-03, conformément aux principes comptables de base :*

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

*et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.*

### **METHODES D'EVALUATION**

*La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.*

*Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :*

#### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

*Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.*

*Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.*

*Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.*

*Cependant, par mesure de simplification, l'entreprise a opté pour l'amortissement des immobilisations non décomposables selon les durées d'usage habituellement pratiquées.*

RVR - copie conf

***MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION  
ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS***

*Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.*

**DETAIL****CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
<i>CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
486000 Charges constatees avance	1 756,39	
<b>TOTAL</b>	<b>1 756,39</b>	
<b>TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>1 756,39</b>	

SARL 123 STYLMA EMBALLAGES

PAGE: 1

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

EUROS

**DETAIL**  
**PRODUITS A RECEVOIR**

<i>LIBELLE</i>	<i>MONTANT</i>
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>	

**DETAIL****CHARGES A PAYER**

LIBELLE	MONTANT
<i>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</i>	
408000 Fourn fact a recevoir	2 554,06
<b>TOTAL</b>	<b>2 554,06</b>
<i>DETTES FISCALES ET SOCIALES</i>	
428200 Provisions conges payes	12 443,52
438600 Ch a payer organ sociaux	86 848,85
<b>TOTAL</b>	<b>99 292,37</b>
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	<b>101 846,43</b>

### **1.2.3 STYLMA EMBALLAGES**

**Société à responsabilité limitée  
au capital de 400 000 €**

**Siège social : "Le Bourg"  
16450 SAINT LAURENT DE CERIS**

**504 583 253 RCS ANGOULEME**

\*\*\*\*\*

#### **DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2012**

#### **DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

#### **DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 38 316,68 € de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale, .....	1 915,83 €
- Le solde, en totalité au compte « autres réserves » .....	36 400,85 €
Total égal au bénéfice de l'exercice .....	<u>38 316,68 €</u>

Compte tenu de cette affectation, le compte « réserve légale » est de 6 934,72 €, le compte « autres réserves » est porté à 131 759,63 € et les capitaux propres de la Société sont de 538 694,35 €.

L'Associé Unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

**Certifié conforme  
La Gérance**

